

### LA UNE **Observer pour décider**

Faut-il reconfiner ? Et si oui, comment ? Un confinement souple ou "très serré" ? total ou alterné ? pour quelles activités ? pour quels territoires ? pour quelles populations ? Faut-il refermer les frontières ? limiter les déplacements ? ... Autant de questions qui se sont posées au gouvernement tout au long de ce mois de janvier et dont les réponses attendues étaient liées à l'observation de l'évolution de la pandémie dans notre pays. Jamais autant qu'aujourd'hui, l'observation sociale, avec notamment ses outils statistiques, n'a pris une telle importance, au jour le jour. Jamais autant qu'en 2021, il semble clair pour tout le monde que la décision politique doit dépendre de l'analyse détaillée qui est faite d'une situation très évolutive et qui peut basculer très vite dans un sens ou dans un autre. Il est question désormais d'un "tableau de bord", présentant tous les indicateurs pertinents et consultables en temps réel. Ces données sont certes utiles pour les décideurs mais doivent aussi être accessibles pour le grand public, pour vous et moi.

Savez-vous que l'Agence Régionale de Santé (ARS) publie chaque jour les chiffres de l'évolution de la pandémie dans la région ? Ce tableau de bord quotidien est construit à partir de données détenues par l'ARS Grand Est et par Santé Publique France au titre de sa contribution à la surveillance épidémiologique. Exemple : [les données au 29 janvier 2021](#).



### SANTÉ

#### Santé des Jeunes de 15-29 ans en Grand Est

L'Observatoire régional de la santé (ORS) Grand Est travaille à l'observation de la santé des jeunes de 15-29 ans dans la région. Les objectifs sont : d'améliorer la connaissance de l'état de santé des 15-29 ans dans le Grand Est et de ses déterminants et de repérer les différences infra-territoriales ; construire des indicateurs de suivi de la jeunesse tant au niveau social, économique ou de santé ; participer à identifier les priorités d'action auprès des jeunes selon les territoires.

Le [rapport](#) compile les différentes productions réalisées soit : des fiches thématiques contextualisant, problématisant les indicateurs et illustrant les principaux résultats régionaux, des fiches départementales visant à synthétiser les informations pour chacun des 10 départements qui composent le Grand Est. Ces fiches thématiques et départementales sont disponibles en téléchargement en [cliquant ici](#).

#### Recensement des structures travaillant sur la question du suicide

L'ORS Grand Est réalise actuellement un recensement des structures travaillant sur la question du suicide (structures sanitaires ou associatives) en Grand Est. Cet état des lieux a pour objectif d'aider à la mise en œuvre des actions de formations proposées par le Groupement d'Études et de Prévention du Suicide (GEPS). Si vous êtes une structure sanitaire ou associative travaillant sur la question du suicide et que vous souhaitez faire partie de ce recensement d'acteurs, vous pouvez contacter l'ORS Grand Est à [contact@ors-ge.org](mailto:contact@ors-ge.org) ou [delphine.reboul@ors-ge.org](mailto:delphine.reboul@ors-ge.org)

## Santé transfrontalière

La santé devient légitimement une question qui se pose au travers de nos territoires frontaliers mais aussi plus sûrement au niveau européen. Vous trouverez quelques éléments de réponses dans ce Flash Santé Transfrontalière, mais aussi un superbe article sur l'ETP issu du diagnostic partagé en cours dans le projet Interreg V : Coprosepap. [Téléchargez la lettre.](#)

## Consultation en ligne sur la campagne de vaccination

Afin de recueillir, à une large échelle, l'expression des familles, des citoyens sur leurs préoccupations, questionnements, attentes mais également propositions au sujet de la campagne de vaccination, le CESE a lancé une plateforme de consultation en ligne, accessible à tous.

Répondez aux questionnaires jusqu'au 15 février 2021. Les réponses seront apportées par le Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale et par le CESE. Les réponses seront rendues publiques dans l'espace de questions / réponses, et seront donc accessibles à tous. [Participez !](#)

## Tout savoir sur les vaccins

Le premier webinar de l'année organisé par France Assos Santé le 21 janvier 2021 a permis de répondre à vos questions sur les vaccins anti Covid-19. Il a rassemblé plus de 500 personnes en direct. Les meilleurs experts français sur le sujet ont pu répondre à vos questions sur ces nouveaux vaccins et leurs modes d'action. [Vous pouvez le retrouver ici en replay.](#)

## Tout savoir sur les directives anticipées

À quoi sert une directive anticipée ? Comment les rédiger ? Avec qui ? Où les conserver (dossier médical partagé, médecin de ville, notaire, etc.) ? Quels liens avec la personne de confiance ? Il existe même des modèles de directives anticipées, selon que vous êtes bien portant ou déjà atteint d'une maladie grave. La dernière soirée régionale d'information sur le sujet se tient en visio le 2 février. Des professionnels de la santé et du droit vous expliqueront en détails comment rédiger des directives anticipées, à quelles occasions elles sont prises en compte et dans quelles mesures. Puis un cas concret vous sera présenté afin de réfléchir ensemble aux enjeux éthiques et à toutes les questions que vous pouvez vous poser. [Télécharger le programme](#)

## France Assos Santé Grand Est réunit et forme les représentants des usagers

Vous êtes représentants des usagers (RU) dans un établissement de santé de la région ? Les équipes de France Assos Santé Grand-Est restent à votre écoute et présentes pour vous accompagner au mieux pendant cette période de crise sanitaire et de confinement. Les Rendez-Vous des RU (temps d'échanges, d'écoute et de partage de ressources et outils) ont lieu en visioconférence tous les mercredis de 14h à 15h. Pour y participer sur votre ordinateur ou votre appareil mobile : [Cliquez ici pour participer à la réunion.](#) Ou par téléphone en composant le numéro (audio seulement) : [01 73 00 69 64](#) ID de téléconférence: 843 748 542#

## Appel à projet

La Région Grand Est, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et l'Agence Régionale de Santé (ARS) lancent conjointement leur [quatrième appel à projets](#) pour soutenir des initiatives locales en matière de santé environnement, dans le cadre de la mise en œuvre du 3<sup>ème</sup> Plan Régional Santé Environnement (PRSE 3).

## Un système de santé pour toutes et tous

Le Labo de l'ESS vous convie à la restitution de l'étude "Un système de santé pour toutes et tous, ancré dans les territoires", qui aura lieu le mardi 9 février 2021 de 14h à 16h, en visioconférence. L'accès aux soins étant aujourd'hui compromis pour un nombre de personnes de plus en plus élevé dans notre système de santé, l'étude-action se focalise plus particulièrement sur la problématique de l'accès aux soins de premier recours qui représentent le premier niveau de contact entre la population et le système de santé.

L'étude-action du Labo sera rendue publique à l'issue de cet événement de restitution. [Lire l'article.](#)



## CONSOMMATION

### Quelles tendances conso en 2021?

La crise sanitaire accélère des tendances de consommation observées depuis quelques années. Si des incertitudes persistent en raison du contexte économique encore fragile, les consommateurs semblent résolus à faire évoluer leurs pratiques : rejet de la surconsommation, plus de local, budget en baisse...

Le [baromètre Greenflex](#) (publié en mai 2020) révélait déjà une volonté forte des Français d'aller vers une société plus durable et une consommation plus raisonnée. Le modèle actuel est remis en question par de nombreux Français.

Selon [l'Observatoire Société et Consommation](#) (OBSOCO), la crise n'a fait qu'accélérer une tendance déjà en marche depuis plusieurs années. Le local et le "made in France" sont au cœur des préoccupations des consommateurs qui souhaitent redonner du sens à leurs achats, notamment face aux enjeux écologiques auxquels nous faisons face. Les Français se sont recentrés sur leurs priorités et ont davantage investi leur logement (bien-être intérieur, aménagement de l'habitat...).

L'intérêt pour l'occasion et la seconde main s'accélère également, avec un rejet de la "fast fashion" et de l'accumulation de biens. Le pouvoir d'achat des Français étant fragilisé, ces derniers prennent davantage le temps de la réflexion avant de concrétiser leur achat.

[Lire l'article complet](#) par la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est (CCA-GE).

\*

Si la crise du coronavirus et les mesures de confinement nécessaires mises en place par le gouvernement à partir du 16 mars 2020 ont bouleversé la vie de l'ensemble des Français, elles sont un nouveau révélateur des inégalités sociales et économiques qui marquent les territoires prioritaires de la Politique de la ville.

[Une note](#), réalisée en pleine actualité par les directeur.trice.s des Centres de Ressources Politique de la Ville, vise à éclairer la réflexion locale et nationale quant à l'épidémie et son impact sur les habitant.e.s des quartiers prioritaires ainsi que sur le fonctionnement des écosystèmes d'acteurs locaux. Articulée par thématique, – quand bien même les sujets sont entremêlés –, elle s'attache à mettre en évidence les enjeux tant immédiats (urgence) que prospectifs afin d'envisager la sortie de crise alors que ses conséquences restent pour l'heure complexes à appréhender.

## JEUNESSE

### Précarité étudiante

Depuis le 25 janvier 2021, tous les étudiants – nationaux et internationaux – peuvent bénéficier, sans conditions de ressources, d'un repas complet à un euro dans les restaurants et cafétérias des Crous et ce pendant toute la durée de la crise sanitaire.

Cette mesure fait suite à une annonce du président de la République, Emmanuel Macron, le 21 janvier lors d'une visite à Saclay (91). Depuis septembre, seuls les étudiants boursiers pouvaient bénéficier de ce tarif au lieu de payer 3,30 euros.

Les étudiants qui le souhaitent peuvent bénéficier de deux repas par jour à 1 euro chacun en vente à emporter uniquement compte tenu de la crise sanitaire. Les Crous ont ouvert près de 400 points de vente pour proposer leur offre en vente à emporter, et pourront en ouvrir davantage en fonction des besoins.

Comment en bénéficier ? Le site web de chaque Crous mentionne les noms des structures ouvertes où vous pourrez retirer vos repas. Il vous faut ouvrir un compte Izly. Si vous en avez déjà un, le changement de tarif se fait automatiquement. Si vous n'en avez pas, vous devez en créer un sur le site [www.izly.fr](http://www.izly.fr). Vous pourrez payer vos repas directement avec votre carte Izly mais aussi par carte bancaire ou en liquide, à la seule condition d'avoir un compte Izly.

## Les cordées de la réussite

Une cordée de la réussite repose sur le partenariat entre, d'une part, une "tête de cordée" : établissement d'enseignement supérieur (universités, grandes écoles), lycée comportant une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) ou une section de technicien supérieur (STS) et, d'autre part, des établissements dits "encordés" : collèges et lycées de la voie générale, technologique ou professionnelle. Cette collaboration se traduit par un ensemble d'actions d'accompagnement mises en œuvre au bénéfice des élèves en fonction de leurs besoins spécifiques : actions d'ouverture sociale et culturelle, conférences, rencontres inspirantes, découverte de lieux et de secteurs professionnels, travail sur les stéréotypes, activités orales, de prise de parole en public, tutorat étudiant, mentorat, mobilisation d'associations comme celles du Collectif Mentorat ...

Pour en savoir plus : [l'article complet sur le site de la DRDCS](#), le [site dédié de l'ONISEP](#), le [site de l'Agence nationale de la cohésion des territoires](#)

## Appel à projets 2021 "C'est mon patrimoine !"

S'appuyant sur l'intervention de professionnels divers du monde de la culture et de l'éducation populaire et impliquant une pratique artistique, [C'est mon patrimoine !](#) doit permettre aux jeunes et à leurs familles de s'approprier de façon originale les lieux patrimoniaux, leur histoire et leurs collections.

L'édition 2021 de ce dispositif (destiné aux jeunes de 6 à 18 ans) vise à couvrir la diversité des territoires, urbains, périphériques et ruraux et à toucher des publics diversifiés, en prenant en compte la pluralité des patrimoines (ensembles urbains, patrimoine immatériel, patrimoine rural de proximité, friches industrielles par exemple), avec des pratiques artistiques et culturelles nouvelles (balades urbaines, reportages photo, vidéo, radio, utilisation du jeu vidéo comme support de médiation par exemple).

En lien, [le cahier des charges](#) et [le dossier de candidature](#). Attention date limite de dépôt des dossiers : le 26 février 2021



## POLITIQUE DE LA VILLE

### De nouveaux moyens pour les quartiers populaires (CIV du 29 janvier)

Le gouvernement s'est penché le 29 janvier 2021 au chevet des banlieues. Il promet d'injecter pas moins de 3,3 milliards d'euros pour les quartiers – même si certains crédits annoncés avaient déjà été engagés. Avec une priorité sur la rénovation urbaine : 2 milliards d'euros lui sont consacrés. Une réponse à la centaine d'élus de banlieue qui avaient adressé en novembre une [lettre ouverte à Emmanuel Macron](#), réclamant des moyens.

Vous pouvez retrouver ici le [dossier de presse complet \(47 pages\) du Comité interministériel à la ville](#), qui s'est tenu à Grigny (Essonne) sous la présidence de Jean Castex, Premier ministre, accompagné de 6 ministres.

## VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ

### Un nouveau site en région Grand Est

Le site intranet [Valeurs de la République et Laïcité](#) pour la région Grand Est est devenu maintenant Internet. Il a pour objectifs de faire connaître le plan de formation "Valeurs de la République et Laïcité" (VRL) dans la région, de partager des ressources documentaires et des outils pédagogiques sur le principe de laïcité, d'informer sur l'actualité. Il s'adresse aux formateurs et formatrices habilités-es dans le cadre du réseau VRL, aux stagiaires qui ont suivi la formation et qui sont à la recherche de ressources complémentaires, à l'ensemble des acteurs et actrices sur les territoires intéressés par la démarche et /ou concernés par cette thématique. Vous y trouverez des informations sur le plan de formation "Valeurs de la République et Laïcité", une veille d'actualité locale et nationale sur la laïcité, les documents de référence et ressources documentaires sur le sujet.

## Égalité des chances

C'est le sujet sur lequel l'exécutif cherche la bonne porte d'entrée pour faire valoir son bilan. L'égalité des chances va revenir au menu d'Emmanuel Macron début février, à la faveur de l'annonce d'un nouveau plan. Fin 2020, l'Elysée a demandé à tous les ministères concernés (ville, éducation, logement, travail, jeunesse...) de lui faire remonter leurs propositions avant fin janvier. Le plan sera décliné en plusieurs thèmes : le premier sera consacré à la politique de la ville (*voir page précédente*) ; en février, la mise en place de la plateforme et d'une consultation sur Internet pour lutter contre les discriminations sera effective. Ces deux initiatives avaient été annoncées par Emmanuel Macron en décembre, lors de son interview à Brut .

## Projet de loi "confortant les principes de la République"

La Commission spéciale de l'Assemblée nationale s'est réunie du 18 au 23 janvier pour examiner les 1860 amendements déposés sur les 51 articles du [projet de loi confortant le respect des principes de la République](#). Le texte sera ensuite en séance publique du 1<sup>er</sup> au 12 février prochains.

L'Unaf vous présente [les sujets principaux des débats](#) en cours, article par article.

Une disposition du projet de loi inquiète le Mouvement associatif qui s'exprime dans [une tribune](#), rejoint par d'autres acteurs associatifs dont l'Unaf. Il s'agit en particulier de s'interroger sur les raisons motivant le nouveau "contrat d'engagement républicain" pour les associations recevant des subventions. "Les associations qui reçoivent des aides publiques ne manquent pas d'être déjà encadrées par tout un arsenal réglementaire d'agrément, de reconnaissances, de conventions et d'objectifs, qui n'ignore rien de leur identité et de leurs activités."

[Le protestantisme proteste](#), lui aussi. Quatre points de vigilance sont relevés : la mise en question de la capacité de plaider et d'actions des associations 1901 ; la mise en question possible de la liberté de conscience et de culte ; le contrôle renforcé de la liberté de l'exercice du culte ; la fragilisation des petites associations culturelles par de nouvelles dispositions sans équivalent pour les associations 1901. La FPF appelle à réagir, vous trouverez [un modèle de lettre](#) à envoyer à un.e élu.e (maire, député, sénateur..).

## Défense des droits

Au cours des derniers mois, la Défenseure des droits a reçu plus d'une centaine de réclamations de ressortissants étrangers dont le droit à venir s'installer en France dans le cadre de procédures de regroupement familial – ou pour les membres de familles de réfugiés, de réunification familiale - n'était pas contesté, mais qui pourtant se trouvaient dans l'impossibilité de rejoindre leur famille en France, les autorités consulaires estimant au regard des instructions gouvernementales prises pour des raisons sanitaires. Par décision [n°2020-193](#) du 17 décembre 2020, la Défenseure des droits avait saisi le Conseil d'Etat. La Défenseure des droits, Claire Hédon, prend bonne note de la décision prise par le juge des référés du Conseil d'Etat de suspendre la mise en œuvre des instructions gouvernementales. [Lire l'article complet](#).

## Citoyen numérique

Peut-on publier la vidéo d'une autre personne ? Comment faire supprimer une photo sur un réseau social ? Qui est responsable en cas de cyberharcèlement ? Quel rôle jouent les médias face aux enjeux d'égalité ? Quatre autorités administratives indépendantes ont choisi de répondre ensemble à de nombreuses questions en réunissant leurs ressources au sein du premier kit pédagogique du citoyen numérique.

À qui s'adresse ce kit ? Aux formateurs qui trouveront les différentes ressources disponibles. Aux parents, adultes, jeunes adultes et même les jeunes qui y trouveront différents outils pour mieux comprendre les usages de leurs enfants et encadrer leurs pratiques.

Quels sont les thèmes abordés ? Les droits sur Internet ; la protection de la vie privée en ligne ; le respect de la création ; l'utilisation raisonnée et citoyenne des écrans ; l'usage des réseaux sociaux par les plus jeunes, la sécurisation de sa connexion Internet, la protection des données personnelles et la représentation de la diversité. Liens : [le fascicule de présentation](#) ; [le kit](#).

## UNIS POUR LES FAMILLES



### Les actions des Udaf dans la région Grand-Est, diverses, concrètes et toujours au service des familles

Voilà quelques exemples d'actions menées dans les Udaf de la région. Mais avertissement : toutes mènent ces actions ou des initiatives proches. N'hésitez pas à prendre contact avec l'Udaf de votre département pour en savoir plus...

L'Udaf du Bas-Rhin vous présente les [Espaces parents en milieu scolaire](#).

L'Udaf du Haut-Rhin vous explique le [rôle des tuteurs familiaux](#) pour permettre aux personnes protégées d'accéder à la vaccination Covid-19.

L'Udaf de la Marne vous décrit le [parrainage de proximité](#).

L'Udaf de la Moselle vous invite à participer à la campagne 2021 de l'action [A vous de jouer](#).

L'Udaf de la Haute-Marne vous dit tout sur son [Point Conseil Budget](#).

L'Udaf des Ardennes obtient un score de 90 sur 100 pour les [indicateurs d'égalité](#) femmes-hommes

L'Udaf des Vosges publie un remarquable journal d'information en direction des familles (la [Vie familiale vosgienne](#), quatre numéros par an). Suite à l'actualisation en 2019 du format de ce journal (dimension, charte graphique, rubriques...) et des retours encourageants des lecteurs, l'Udaf des Vosges, en quête de satisfaire un plus grand nombre de lecteurs, projette d'élargir sa diffusion auprès de toute famille sans limitation départementale. De ce fait, le titre "La Vie Familiale Vosgienne" doit évoluer pour pouvoir s'adresser plus largement aux familles sans distinction géographique. L'Udaf des Vosges sollicite votre avis pour un nouveau titre à cette nouvelle formule.

L'Udaf de Meurthe-et-Moselle est membre fondateur du [Réseau d'Accompagnement des Personnes Handicapées Vieillissantes](#) (RAPH 54), un collectif constitué avec trois autres partenaires locaux visant à accompagner les personnes dont la situation nécessite une aide temporaire afin d'améliorer et stabiliser leur situation de façon pérenne.

#### Désir d'enfant

Le bilan démographique de l'Insee pour 2020 va confirmer une 6<sup>e</sup> année de baisse consécutive de la fécondité, inférieure à 1,87 enfant par femme. Pourtant, comme le révèle l'Unaf dans [une étude confiée à Kantar](#), le désir d'enfant reste toujours aussi fort en France : le nombre moyen d'enfants souhaité est de 2,39. Si les familles ont moins d'enfants, ce n'est donc pas parce qu'elles en veulent moins. [Lire l'article](#). En lien, [le dossier de presse](#).

## PROTECTION DE L'ENFANCE

### Un nouvel arsenal législatif en préparation

Deux ans après un premier reportage choc, qui avait entraîné la création du secrétariat d'Etat à la protection de l'enfance, l'émission "Pièces à conviction" est revenue le 27 janvier 2021 sur la situation des enfants placés. Participant au débat suivant le documentaire, le secrétaire d'Etat Adrien Taquet a fait une série d'annonces. Une loi est en préparation, a-t-il expliqué. [Lire l'article de la Gazette des Communes](#).

Il a indiqué vouloir "inscrire dans la loi l'interdiction du placement des enfants dans les hôtels". "Entre 7 000 et 10 000 de ces enfants" sont aujourd'hui placés en hôtels, selon Adrien Taquet.

Pour compléter ce dispositif, le secrétaire d'Etat a annoncé que les jeunes "qui atteignent 18 ans" seront suivis par les Missions locales pour obtenir une formation ou se voir proposer un parcours vers l'emploi. Une allocation mensuelle de 500 euros leur sera également versée.

## **BUDGET DES FAMILLES**

### **Lutte contre la pauvreté**

Alors que le débat sur les risques de hausse de la pauvreté consécutifs à la crise sanitaire et économique prend de l'ampleur – l'Assemblée nationale a organisé un débat sur le sujet (voir [article du 21 janvier 2021](#)) –, le Premier ministre confie officiellement au CNLE (Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale) une mission sur l'évolution de la pauvreté en France. [Lire l'article.](#)

## **MONDE RURAL**

### **Un référentiel pour développer la lecture publique en milieu rural**

L'Association des maires ruraux de France (AMRF) diffuse un très utile référentiel, intitulé "[Comment développer la lecture publique en milieu rural ?](#)". Ce document a été réalisé par l'Association des maires ruraux de Haute-Saône, avec le concours de nombreux acteurs locaux. Très complet, il entend apporter "des informations utiles pour engager et concrétiser un projet de développement de la lecture publique au sein d'une commune ou à l'échelon intercommunal" : structures et dispositifs supports, aménagement et fonctionnement d'une bibliothèque rurale, organisations envisageables, soutien et accompagnement par d'autres acteurs...

## **GRAND ÂGE ET AUTONOMIE**

### **En attendant le projet de loi...**

Brigitte Bourguignon a confié, en lien avec Olivier Véran et Sophie Cluzel, une mission à Dominique Libault, "dans le cadre de la réforme du Grand âge et de l'autonomie en cours de déploiement". La ministre déléguée chargée de l'autonomie a fait cette annonce lors d'une réunion, le 21 janvier 2021, avec l'Assemblée des départements de France. Pour aller plus loin : [Le communiqué de Brigitte Bourguignon.](#)

Par ailleurs, nous vous proposons ce [retour vidéo sur le colloque grand âge – session II – "Comment développer l'habitat inclusif?"](#) – organisé le 14 janvier 2021 par le Pacte civique.

## **EN BREF**

### **Formation des agents publics**

La formation des agents publics est l'un des leviers que l'exécutif compte actionner pour conforter la laïcité et la neutralité des services publics. A cette fin, Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques et Marlène Schiappa, ministre déléguée, chargée de la citoyenneté, viennent de confier une mission à Isabelle de Mecquenem, universitaire spécialiste de la laïcité, ainsi qu'à Pierre Besnard, préfet. *(Voir également page 4)*

### **Un baromètre de l'action publique**

Il ne suffit pas de voter des lois, encore faut-il que celles-ci entrent en application. Pour suivre cette transformation, de la loi votée aux résultats concrets dans la vie quotidienne, le gouvernement met à votre disposition un [baromètre de l'action publique](#). il détaille l'avancement de 25 premières réformes du quinquennat depuis 2017.

### **Le projet de loi constitutionnelle pour la préservation de l'environnement**

Présenté en conseil des ministres le 20 janvier 2021, le [projet de loi constitutionnelle intégrant la protection de l'environnement dans la Constitution](#) a auparavant été examiné à la loupe par le [Conseil d'État](#). Pour en savoir plus, [lire l'article](#).

Le ministère de la Transition écologique a adressé aux préfets de région et de département la [circulaire du 8 janvier 2021](#) qui donne un détail précis (129 pages) des différentes mesures du plan de relance. Elle précise les thématiques concernées ainsi que les lignes directrices pour les mettre en œuvre à l'échelon déconcentré, sous la responsabilité de ces préfets. Le document explique également comment les préfets seront associés au déploiement des autres mesures territorialisées et comment ils pourront promouvoir localement les dispositifs mis en œuvre à l'échelon national.

Le schéma national des données sur la biodiversité a été dévoilé par [arrêté du 31 décembre 2020](#) (JO du 23 janvier 2021).